



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

**PARIS, LE 27 FEVRIER 2024**

### **Cristian OJOVAN (ASM CLERMONT AUVERGNE)**

*ASM Clermont Auvergne / Stade Toulousain (J16 TOP 14)*

**Carton rouge**

Au cours de la rencontre susvisée, M. Cristian OJOVAN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 11<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Cristian OJOVAN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 6 mars 2024.

M. Cristian OJOVAN est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Marcos KREMER (ASM CLERMONT AUVERGNE)**

*ASM Clermont Auvergne / Stade Toulousain (J16 TOP 14)*

**Citation**

Au cours de la rencontre susvisée, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Marcos KREMER pour une action ayant eu lieu à la 52<sup>ème</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Marcos KREMER est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 6 mars 2024.

M. Marcos KREMER n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

### **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

